

# VOLONTAIRE D'ACCUEIL EN CONSULTATION (M/F/X)

## QUEL EST MON RÔLE ?

Au sein d'une consultation ONE, j'accueille l'enfant et sa famille ou son accompagnant lors des séances médico-préventives et éventuellement des activités collectives et ce, dans une ambiance chaleureuse et un climat de confiance.

### QUELLES SONT MES TÂCHES SPÉCIFIQUES ?

- être présent 30 minutes avant la séance pour préparer les locaux et le matériel nécessaire et m'assurer que les locaux sont assez chauffés pour accueillir confortablement les familles (22°C) ;
- accueillir l'enfant et son parent (ou son accompagnant) de manière individuelle, personnalisée et chaleureuse lors des séances médico-préventives et éventuellement lors des activités collectives ;
- être à l'écoute des besoins de l'enfant et de sa famille ;
- peser et mesurer l'enfant avec l'aide du parent qui le porte et le positionne sur la balance ou sur la toise puis compléter le carnet ;
- répondre aux questions du parent, notamment lors de leur 1<sup>ère</sup> visite, sur l'activité de la consultation dans la mesure de mes connaissances et de mon rôle ;
- communiquer au médecin et au Partenaire Enfants-Parents (PEP's) les informations importantes sur le suivi de l'enfant sur base de mes observations ;
- nettoyer et désinfecter les coussins de déshabillage en-dehors de la présence des enfants ;
- participer aux réunions du Comité de volontaires ;
- participer à l'élaboration et la réalisation du Programme Annuel d'Activités (PAA) et du Projet Santé Parentalité (PSP) coordonnés par le PEP's ;
- collaborer avec tous les volontaires du Comité ;
- collaborer avec le PEP's et le médecin ainsi qu'avec le Coordinateur Accompagnement, la Direction des Consultations et Visites à Domicile et tous les services administratifs et subrégionaux.

### PROFIL

- avoir 18 ans ;
- être apte, notamment en terme de santé, à assurer la fonction ainsi que le bon fonctionnement de la structure, particulièrement en ce qui concerne la sécurité des enfants et des familles ;
- connaître la langue française orale ;
- se sentir prêt à s'engager dans un bénévolat régulier (fréquence fixée par le volontaire lui-même) et à respecter son engagement dans la durée ;
- être dynamique et disponible ;
- être bienveillant et chaleureux ;
- respecter le secret professionnel ainsi que les règles de déontologie et d'éthique.

### LE COMITÉ DE VOLONTAIRES, C'EST QUOI ?

Les volontaires de la consultation forment le Comité et sont responsables, ensemble, de l'organisation, du fonctionnement, de la promotion et de la gestion financière de la consultation, en ce compris les tâches dévolues aux Présidents, Secrétaires, Trésoriers et Référénts. Les médecins et PEP's actifs dans la consultation font partie de droit du comité de consultation, avec une voix consultative.

Précisément, en plus des tâches spécifiques à chaque fonction, les volontaires veillent ensemble :

- au bon état des locaux et à leur équipement (chauffage, éclairage, hygiène, propreté, décoration, entretien,...) ;
- à effectuer les achats nécessaires (denrées pour l'accueil des familles, produits de nettoyage,...) ;
- au recrutement de nouveaux volontaires.

**Les Présidents, Secrétaires, Trésoriers et Référénts peuvent se répartir ou déléguer tout ou une partie de leurs tâches, à l'exception de la tâche de relais d'information du Référént. Néanmoins, toutes doivent être réalisées dans les faits.**